

Séance  
extraordi-  
naire du 14  
décembre  
2020 à 19h35

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MON**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
QUATORZIÈME (14<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL VINGT  
(2020) À COMPTER DE 19 h10 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40  
HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme. Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances public y assistent.

Sont également présents messieurs Marc Després et Jérôme Boucher de la Télévision de La Mitis.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

20.12.589

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Tous forment le corps complet du conseil municipal. La greffière rédige le procès-verbal.

20.12.590

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

*Monsieur le maire présente le programme triennal  
d'immobilisations 2021-2023*

**La planification des investissements 2021-2023**

Le budget 2021 nous accorde une marge de manœuvre suffisante pour lancer de nouvelles initiatives et services au bénéfice des citoyennes et citoyens. Nous prévoyons des investissements en immobilisations de 6,7 M \$ en 2021 et de tout près de 11 M \$ pour l'ensemble du Plan triennal (2021-2022-2023).

À court terme, la Ville a choisi d'investir dans des projets en lien avec notre planification stratégique et de profiter des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. Leur mise à niveau va nous permettre de poursuivre le rattrapage amorcé depuis quelques années avec la réfection des rues ou avenues Jeanne-Mance, Desrosiers, des Oblats et Sanatorium.

Parmi les projets structurants de 2021, mentionnons le développement résidentiel Beaupré (1,2 M\$) et la première phase du prolongement des infrastructures dans le parc industriel Pierre-De Bané (200 000 \$). Le Plan triennal prévoit également, en 2021, la réfection des conduites souterraines dans le boulevard Jacques-Cartier, de l'avenue Lavoie à l'avenue Saint-Denis, ainsi que dans la rue Benoit-Quimper (2,6 M\$ subventionnés à 80 %). Par ailleurs, la mise à niveau des installations de loisirs du Parc Richelieu (travaux de 1 M \$ conditionnels à l'octroi d'une participation financière gouvernementale) et l'acquisition d'une pelle mécanique sur roue (350 000 \$) au Service des travaux publics figurent parmi les projets d'investissements majeurs de l'année 2021.

Au chapitre des loisirs, d'autres investissements, plus modestes ceux-là, viendront aussi bonifier la vie communautaire et de quartier. Exemples : acquisition d'un module de jeux pour le Parc Gendron (20 000 \$) et ajout d'une rampe en béton au planchodrome (25 000 \$).

En administration générale, une somme de 800 000 \$ est toujours prévue pour la rénovation de l'hôtel de ville. Cet investissement est financé en grande partie par une subvention gouvernementale (520 000 \$).

À plus long terme, dans une optique environnementale, l'achat d'un véhicule électrique pour le service d'urbanisme est dans les cartons.

Je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur participation et leur contribution à l'exercice budgétaire ainsi que les membres de l'administration municipale avec en tête le directeur général, M. Joël Harrisson, et le directeur des finances et trésorier, M. Steve Corneau. Nous avons pu compter sur le professionnalisme et la collaboration de toutes les directions pour mener avec rigueur et transparence cet exercice.

Je tiens également à remercier toutes les équipes de la Ville pour l'ouverture et la créativité qu'elles ont su démontrer tout au long de la dernière année afin d'adapter et de maintenir une offre de services de qualité à nos concitoyennes et concitoyens.

Mes collègues du conseil et moi-même entamons la dernière année d'un mandat riche en défis de toutes sortes. Aussi, c'est avec une bonne dose d'enthousiasme et d'optimisme que nous amorçons ce dernier droit avant la période électorale. Le défi s'annonce encore une fois très stimulant.

**20.12.591 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 et 2023**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021 2022 et 2023.

*Le tableau en annexe fait partie intégrante de la présente résolution.*

**20.12.592 PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**20.12.593 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 40, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière